



L'IMAGINAIRE DU POUVOIR

SIGNES IDENTITAIRES ET REPRÉSENTATION



L'imaginaire du pouvoir, sa représentation ou sa mise en scène, voilà un thème qui rejoint la grande question de l'identitaire. Cet imaginaire a des initiateurs – l'élite, les clercs, maîtres de la culture et du sacré – et des vecteurs : le droit et les traditions, la littérature, officielle ou populaire, la mémoire.

Les domaines concernés sont innombrables et se recoupent : c'est tout d'abord la mémoire des origines du pouvoir, qui le justifie souvent de manière mythique, relayée par l'historiographie, la généalogie, l'anthroponymie, les *lieux de mémoire* ; c'est ensuite l'arsenal des emblèmes et insignes du pouvoir, depuis les *regalia* et la vêtue jusqu'aux seings, sceaux et autres usages protocolaires de chancellerie, devises, décorations, monnaies, drapeaux et autres signes héraldiques et sigillographiques, sans omettre le langage juridique, véhiculé par les actes officiels ou de la pratique ; ce sont enfin les rites et actes de *représentation et de légitimation du pouvoir*, qu'il soit monarchique ou non : avènement, sacre, passation de fonctions, mariages, funérailles, jubilé, anniversaires et commémorations, hommages, assemblées de cours et réceptions, synodes, ouvertures de sessions parlementaires, lits de justice, tous offices et cérémonies religieuses créant une véritable liturgie du pouvoir et de ses rituels. Aux frontières du sacré et du culturel, le droit sous toutes ses formes, le politique et le judiciaire, le diplomatique et le militaire sont ainsi de hauts lieux de la *mise en scène* du pouvoir.

C'est précisément cette *mise en scène* que le *Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique* se propose d'interroger à l'occasion d'une série de colloques dont l'objectif commun est de mettre au jour les stratégies de légitimation mises en place par les acteurs eux-mêmes ou ceux qui, de l'extérieur, se donnent pour mission de justifier leur action, sans négliger les démarches comparatives ni restreindre le champ chronologique des recherches.

Le premier, prévu en décembre 2013, portera sur la thématique : ***Mémoire(s) des origines et stratégies de légitimation du pouvoir***. Le second, en décembre 2014, aura pour thème, en lien direct avec l'un des axes prioritaires de recherche du CLHD : ***La justice telle qu'elle se donne à voir*** ; plutôt que d'une étude des institutions judiciaires, il s'agira de saisir et exposer, dans la forme comme dans le fond, la manière dont les magistrats, à l'occasion par exemple des rentrées solennelles des juridictions ou dans les actes eux-mêmes, se représentent leur office dans une perspective de légitimation.

Les dates proposées pour le premier colloque — ***Mémoire(s) des origines et stratégies de légitimation du pouvoir*** — sont celles du **mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2013**. Les propositions de communications sont à faire parvenir aux organisateurs : David Deroussin : david.deroussin@univ-lyon3.fr, Christian Lauranson-Rosaz : laurosaz@gmail.com, Stéphane Pillet : stephane.pillet@univ-lyon3.fr et Catherine Fillon : cath.fillon@wanadoo.fr. Les propositions seront examinées par le Comité scientifique, composé des organisateurs et des autres membres de la section d'Histoire du Droit de l'UJML3